



Liste des protocoles de la séparation comptable

- Protocole 1 : Accès non résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie
- Protocole 2 : Accès résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie
- Protocole 3 : Numéris accès primaires non résidentiels
- Protocole 4 : Offre multiplay Orange Haut Débit
- Protocole 5 : Liaisons Louées Nationales 2Mbit/s
- Protocole 6 : Trafic téléphonique au départ des lignes fixes RTC hors publiphone à destination des numéros RTC, VOIP, des mobiles et de l'international
- Protocole 7 : Offre multiplay Orange très haut débit sur réseau fibre optique
- Protocole 8 : Ethernet Link
- Protocole 9 : Offres d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet
- Protocole 10 : Réseaux d'entreprises sur IP

Liste des Protocoles

Protocole 1 : accès non résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie

1 – Description sommaire de l'offre :

Abonnement d'accès principalement utilisés pour la téléphonie d'Orange et services associés pour les clients non résidentiels :

- des lignes analogiques du réseau téléphonique commuté
- des accès Numéris de base : accès numériques à intégration de services (Numéris) composés de 2 canaux B (64 kbit/s) et d'un canal D (16 kbit/s) dont l'usage principal est le raccordement d'installations téléphoniques privées (PABX),
- des accès sur support fibre principalement utilisés pour la téléphonie dans les immeubles uniquement raccordés en fibre.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès raccordés en cuivre (RTC)

Offre de référence de la Vente en Gros de l'Abonnement Téléphonique
Accès analogiques
- Vente en gros de l'abonnement analogique
- Frais d'accès au service de l'accès analogique
- Frais d'accès au service de la VGA (par ligne isolée ou groupement de lignes)
- Abonnements aux services associés à l'abonnement analogique
Numéris accès de base
- Vente en gros de l'abonnement Numéris
- Frais d'accès au service de l'accès de base
- Frais d'accès au service de la VGA
- Abonnements aux services associés à l'abonnement Numéris

B - Pour les accès raccordés en fibre

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil pour les réseaux FTTx pour les accès dédiés voix dans les immeubles raccordés en fibre.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de génie civil d'Orange pour les réseaux FTTx
- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prix forfaitaire pour la fourniture des informations sur les appuis aériens (données GESPO)
- Prix forfaitaire pour la fourniture des plans de câbles cuivre en aérien
Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
- fourniture de clé
- formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
Pour les câbles non mutualisés
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution
Pour les câbles mutualisés posés en aval du PM
- Frais d'accès aux installations en aval du point de mutualisation
- Tarif par accès en aval du point de mutualisation

Liste des Protocoles

Protocole 1 : accès non résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie (suite)

B - Pour les accès raccordés en fibre (suite)

Le protocole s'appuiera également sur l'offre d'hébergement de nœud de raccordement optique destinée aux opérateurs de réseau FTTH.

Offre de référence : Offre d'hébergement au NRO

- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacement selon le type de site
- Prix mensuel par emplacement selon la zone géographique et le type de site
- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)
- Abonnement mensuel pour départ d'énergie 48V équipé à 1kW ou 2kW (selon le type de site dédié ou restreint) avec climatisation
- Frais de mise en service de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.
- Frais de mise en service de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés après le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.
- Frais de mise en service des liens optiques monofibre RO bâtiment-RGH si ceux-ci sont nécessaires sur le site du NRO Orange (cf liste contractuelle)
- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques monofibre RO bâtiment-RGH RGH sur les sites nécessitant ce type de liens.

Liste des Protocoles

Protocole 2 : accès résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie
--

1 – Description sommaire de l'offre :

Abonnement d'accès analogique au Réseau Téléphonique Commuté d'Orange et services associés pour les clients résidentiels.

Abonnement d'accès sur support fibre principalement utilisés pour la téléphonie dans les immeubles uniquement raccordés en fibre.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès raccordés en cuivre (RTC)

Offre de référence de la Vente en Gros de l'Abonnement Téléphonique
Accès analogiques
- Vente en gros de l'abonnement analogique
- Frais d'accès au service de l'accès analogique
- Frais d'accès au service de la VGA
- Abonnements aux services associés à l'abonnement analogique

B - Pour les accès raccordés en fibre

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil pour les réseaux FTTx pour les accès dédiés voix dans les immeubles raccordés en fibre.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de génie civil d'Orange pour les réseaux FTTx
- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prix forfaitaire pour la fourniture des informations sur les appuis aériens (données GESPOD)
- Prix forfaitaire pour la fourniture des plans de câbles cuivre en aérien
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT : <ul style="list-style-type: none"> - fourniture de clé - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
<u>Pour les câbles non mutualisés</u>
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution
<u>Pour les câbles mutualisés posés en aval du PM</u>
- Frais d'accès aux installations en aval du point de mutualisation
- Tarif par accès en aval du point de mutualisation

Liste des Protocoles

Protocole 2 : accès résidentiels principalement utilisés pour la téléphonie (suite)
--

B - Pour les accès raccordés en fibre (suite)

Le protocole s'appuiera également sur l'offre d'hébergement de nœud de raccordement optique destinée aux opérateurs de réseau FTTH.

Offre de référence : Offre d'hébergement au NRO
--

- | |
|--|
| -Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacement selon le type de site
-Prix mensuel par emplacement selon la zone géographique et le type de site |
| - Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange) |
| - Abonnement mensuel pour départ d'énergie 48V équipé à 1kW ou 2kW (selon le type de site dédié ou restreint) avec climatisation |
| - Frais de mise en service de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique. |
| -Frais de mise en service de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés après le 1er mars 2016)
-Abonnement mensuel de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique. |
| -Frais de mise en service des liens optiques monofibre RO bâtiment-RGH si ceux-ci sont nécessaires sur le site du NRO Orange (cf liste contractuelle)
-Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques monofibre RO bâtiment-RGH RGH sur les sites nécessitant ce type de liens. |

Liste des Protocoles

Protocole 3 : Numéris accès primaire non résidentiels

1 – Description sommaire de l'offre :

Numéris accès primaire est une solution d'accès à Numéris comportant jusqu'à 30 canaux de communication (canal B) et 1 canal de signalisation (canal D).

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès raccordés en cuivre dans la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès à la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des NRA dans la zone de dégroupage définie par Orange (cf. protocole 4).

Offre d'accès à la boucle locale

- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)
- Option GTR 4H par accès dégroupé
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)

B - Pour les accès raccordés en fibre, dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises et dans les communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

(L'existence d'infrastructures optiques alternatives étant déterminée principalement à travers la communication publique des opérateurs ou de l'ARCEP)

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des communes de cette zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange

- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
 - fourniture de clé
 - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et de distribution

C - Pour les accès raccordés en cuivre en dehors de la zone de dégroupage et les accès fibre qui ne sont ni dans des zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises ni dans des communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

Le protocole s'appuiera sur l'offre de services de capacité LPT 2Mbit/s

Offre de référence de services de capacité : Liaisons Partielles Terminales (LPT)

- Abonnement Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Option GTR S1 Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais d'accès au service Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais pour désaturation du réseau cuivre

Liste des Protocoles

Protocole 4 : offre multiplay Orange Haut Débit

1 – Description sommaire de l'offre :

Fourniture sur une ligne ADSL de l'offre multiplay : accès internet, voix sur IP et option télé.

2 – Approvisionnement en offre de gros :

A – Accès haut débit

L'Autorité de régulation a défini deux zones pour les offres d'accès haut débit activées sur DSL livrées au niveau infranational pour la clientèle résidentielle : une zone où Orange a obligation de fournir des prestations dont les tarifs sont orientés vers les coûts et une autre zone où Orange n'a pas d'obligation tarifaire.

La zone de dégroupage pour la mise en œuvre des protocoles de séparation comptable est constituée :

- des NRA de la zone où Orange n'a pas obligation d'orienter les tarifs de bitstream vers les coûts
- des NRA de la zone où Orange a obligation d'orienter les tarifs de bitstream vers les coûts et où elle diffuse la télévision sur cuivre.

A – 1 Dans la zone de dégroupage ORANGE

Offre d'accès à la boucle locale
- Frais d'accès au service (par accès partagé)
- Frais de résiliation (par accès partagé)
- Prix mensuel (par accès partagé)
- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc pour les accès (total et partagé)
- Prestations annexes :
* Pour les NRA hors NRA armoire et montée en débit
- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacements en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
- Prix mensuel par emplacement en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
* Pour les NRA armoire mise à disposition dans une armoire de rue où est situé un NRA d'Orange
- Frais d'aménagement et de mise à disposition de volumes (SU : Small Unit) dans les NRA armoire hors montée en débit
- Prix mensuel par volume (SU : Small Unit) mis à disposition dans les NRA armoire hors montée en débit
Fourniture de l'alimentation en énergie 48 volts avec ou sans ventilation ou avec climatisation :
* Pour les sites hors NRA armoire et montée en débit
- prix mensuel par emplacement ou demi-emplacement équipé à 0.5, 1, 2 ou 4 kW.
- prix mensuel par kW commandé en fonction du type d'emplacement (dédiés – restreints – très petit sites – hyper petits sites – nano sites).
* Pour les sites hors NRA armoire
- frais d'accès au service départ 48V par emplacement
- abonnement mensuel transit et distribution 48 volts
- abonnement mensuel par kW fournit en 48 volts

Liste des Protocoles

Protocole 4 : offre multiplay Orange Haut Débit (suite)

Offre d'accès à la boucle locale
- Prestations annexes (suite):
* Fourniture de câbles de renvoi pour les espaces dédiés et restreints - Frais de mise en service pour un câble de renvoi en fonction du répartiteur (monomodule ou multimodules) - L804 4/10 à 128 paires - Prix mensuel pour un câble de renvoi en fonction du type de répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires * Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces très petits sites, hyper petits sites et nano sites. - Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 128 paires - Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 128 paires * Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces en NRA armoire - Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 64 paires - Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 64 paires
Fourniture de lien intra-bâtiment pour les espaces dédiés, restreints et hyper petits sites - Frais de mise en service pour un lien intra-bâtiment optique ou cuivre en espace dédié ou restreint - Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques ou en cuivre en espace dédié, restreint ou très petit site
Pour les NRA montée en débit : mise à disposition d'un volume (SU : Small unit) - prix mensuel pour un emplacement et un lien de collecte fibre dans un espace MeD en fonction de la taille de la SR
Quel que soit le type site où est localisé le NRA : - Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)

A – 2 En dehors de la zone de dégroupage ORANGE

I – Composante accès

Offre de référence d'accès et de collecte DSL
- Frais d'accès au service d'un accès DSL Access
- Abonnement DSL Access mono-VC
- Abonnement DSL Access bi-VC
- Frais d'accès au service d'un accès DSL Accès only
- Frais de modification d'un accès DSL Access vers un accès DSL Access only
- Abonnement DSL Access only mono-VC
- Abonnement DSL Access only bi-VC
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc

II – Composante collecte pour les NRA ouverts en collecte Gigabit Ethernet

Le protocole s'appuiera sur l'offre de collecte Gigabit Ethernet

- Composante accès pour la collecte GE : forfait mensuel par accès collecté
- Composante trafic pour la collecte GE pour le trafic internet et le trafic VOIP
- Abonnement raccordement haut débit terminé sur site Orange pour la collecte GE

Liste des Protocoles

Protocole 4 : offre multiplay Orange Haut Débit (suite)

III – Composante collecte pour les NRA non ouverts en collecte Gigabit Ethernet

Le protocole s'appuiera sur l'offre de collecte IP

- Composante accès pour la collecte IP : forfait mensuel par accès collecté
- Composante trafic pour la collecte IP
- Abonnement raccordement haut débit terminé sur site Orange pour la collecte IP

B – Trafic au départ des accès haut débit

Quelle que soit la zone géographique pour les terminaisons des appels émis à partir d'un accès Haut Débit Orange et à destination d'un client d'Orange (ayant un numéro géographique ou un numéro en préfixe 09)

B – 1 Trafic au départ des accès haut débit à destination des accès RTC ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès RTC des clients d'Orange émis à partir des accès Orange HD, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement
- BPN de raccordement sur le point d'interconnexion pertinent

B – 2 Trafic au départ des accès haut débit à destination des accès IP ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès IP des clients d'Orange émis à partir des accès Orange HD, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement
- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur sites Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur sites Orange

B – 3 Trafic au départ des accès haut débit à destination d'un mobile ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix mobile d'Orange France

* Terminaison d'Appel

- Terminaison d'appel mobile au départ des accès Orange HD de métropole et des DOM en interconnexion IP
- Reroutage des appels de numéros portés

* Lien de raccordement

- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange mobile

Liste des Protocoles

Protocole 5 : Liaisons Louées Nationales 2Mbit/s

- 1 – **Description sommaire de l'offre :**
- 2 Liaisons numériques à débit symétrique de 2048 kbit/s entre 2 sites, qui permettent la téléphonie et le transfert de données.
- 3 – **Approvisionnement en offres de gros :**

A - Pour les extrémités raccordées en fibre, dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises et dans les communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

(L'existence d'infrastructures optiques alternatives étant déterminée principalement à travers la communication publique des opérateurs ou de l'ARCEP)

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des communes de cette zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange
- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT : - fourniture de clé - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

B - Pour les extrémités raccordées en cuivre en dehors de la zone de dégroupage et les extrémités fibre qui ne sont ni dans des zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises ni dans des communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

Le protocole s'appuiera sur l'offre de services de capacité LPT 2Mbit/s.

Offre de référence de services de capacité : Liaisons Partielles Terminales (LPT)
- Abonnement Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Option GTR S1 Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais d'accès au service Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais pour désaturation du réseau cuivre

C - Pour les extrémités raccordées en cuivre dans la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès à la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des NRA dans la zone de dégroupage définie par Orange (cf. protocole 4)

Offre d'accès à la boucle locale
- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)
- Option GTR 4H par accès dégroupé
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)

Liste des Protocoles

Protocole 6 : trafic téléphonique au départ des lignes fixes RTC hors publiphone à destination des numéros RTC, VOIP, des mobiles et de l'international
--

1 – Description sommaire de l'offre :

- Fourniture des communications sur le territoire national (y compris le trafic DOM ↔ Métropole et DOM ↔ DOM) à destination des numéros RTC et VOIP d'Orange ou d'un autre opérateur au départ de lignes fixes RTC hors publiphones.
- Fourniture des communications sur le territoire national (y compris DOM) à destination de l'international et des mobiles au départ de lignes fixes du RTC hors publiphones.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

Ce protocole s'applique de la même façon sur tout le territoire géographique. Il s'appuie sur l'offre d'interconnexion au point d'interconnexion pertinent et la présélection du transporteur pour tous les appels départ.

A – Pour le départ d'appel des communications au départ des accès RTC : trafic national vers les numéros RTC ou VOIP, vers les mobiles ou l'international

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France
- Tarif d'activation de la présélection du transporteur pour les nouveaux clients RTC (créations ou déménagements) répartis sur l'ensemble des types de trafic
- Service d'acheminement du trafic commuté mentionné dans le protocole : trafic sur CA de raccordement pour le trafic départ
- BPN de raccordement sur le point d'interconnexion pertinent

B-1 – Pour la terminaison des communications au départ des accès RTC vers les numéros RTC d'Orange

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France
- Terminaison d'appel du trafic mentionné dans le protocole : trafic terminal livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement pour le trafic arrivée vers les numéros RTC
- BPN de raccordement sur le point d'interconnexion pertinent

B-2 – Pour la terminaison des communications au départ des accès RTC vers les numéros VOIP d'Orange

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France
- Terminaison d'appel du trafic mentionné dans le protocole : trafic terminal livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement pour le trafic arrivée vers les numéros VOIP
- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau VOIP d'Orange livrés sur site Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau VOIP d'Orange livrés sur sites Orange

Liste des Protocoles

Protocole 6 : trafic téléphonique au départ des lignes fixes RTC hors publiphone à destination des numéros RTC, VOIP, des mobiles et de l'international

C - Trafic au départ des accès RTC à destination d'un mobile ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix mobile d'Orange France
--

*** *Terminaison d'Appel***

- Terminaison d'appel mobile au départ des accès RTC d'Orange de métropole et des DOM en interconnexion IP
- Reroutage des appels de numéros portés

*** *Lien de raccordement***

- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange mobile

Liste des Protocoles

Protocole 7 : offre multiplay Orange très haut débit sur réseau fibre optique

1 – Description sommaire de l'offre :

Fourniture d'un accès fibre à internet et aux services associés (voix sur IP - TV haute définition...).

2 – Approvisionnement en offre de gros :

A – Accès très haut débit

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil pour les réseaux FTTx sur l'ensemble des NRA où Orange a déployé cette technologie sans distinction de zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de génie civil d'Orange pour les réseaux FTTx

- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prix forfaitaire pour la fourniture des informations sur les appuis aériens (données GESPOD)
- Prix forfaitaire pour la fourniture des plans de câbles cuivre en aérien
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
 - fourniture de clé
 - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT

Pour les câbles non mutualisés

- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

Pour les câbles mutualisés posés en aval du PM

- Frais d'accès aux installations en aval du point de mutualisation
- Tarif par accès en aval du point de mutualisation

Le protocole s'appuiera également sur l'offre d'hébergement de nœud de raccordement optique destinée aux opérateurs de réseau FTTH.

Offre de référence : Offre d'hébergement au NRO

- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacement selon le type de site
- Prix mensuel par emplacement selon la zone géographique et le type de site
- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)
- Abonnement mensuel pour départ d'énergie 48V équipé à 1kW ou 2kW (selon le type de site dédié ou restreint) avec climatisation
- Frais de mise en service de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.
- Frais de mise positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés après le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.

Liste des Protocoles

Protocole 7 : offre multiplay Orange très haut débit sur réseau fibre optique (suite)

Offre de référence : Offre d'hébergement au NRO (suite)

- Frais de mise en service des liens optiques monofibre RO bâtiment-RGH si ceux-ci sont nécessaires sur le site du NRO Orange (cf liste contractuelle)
- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques monofibre RO bâtiment-RGH RGH sur les sites nécessitant ce type de liens.

B – Trafic au départ des accès très haut débit

Pour les terminaisons des appels émis à partir d'un accès très haut débit sur fibre et à destination d'un client d'Orange (ayant un numéro géographique ou un numéro en préfixe 09)

B – 1 Trafic au départ des accès très haut débit à destination des accès RTC ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès RTC des clients d'Orange émis à partir des accès Orange THD, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement
- BPN de raccordement sur le point d'interconnexion pertinent

B – 2 Trafic au départ des accès très haut débit à destination des accès IP ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès IP des clients d'Orange émis à partir des accès Orange THD, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement
- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur site Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur sites Orange

B – 3 Trafic au départ des accès haut débit à destination d'un mobile ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix mobile d'Orange France

* Terminaison d'Appel

- Terminaison d'appel mobile au départ des accès Orange HD de métropole et des DOM en interconnexion IP
- Reroutage des appels de numéros portés

* Lien de raccordement

- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange mobile

Liste des Protocoles

Protocole 8 : Ethernet Link

1 – Description sommaire des offres :

- Ethernet LINK est un service d'interconnexion Ethernet sur fibre optique ou SDSL qui permet d'interconnecter les sites d'une entreprise à des débits allant de 256 kbit/s à 250 Mbit/s, quelle que soit la taille de l'entreprise (n sites), sur l'ensemble du territoire national.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès fibre

A – 1 Pour les accès raccordés en fibre, dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises et dans les communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

(L'existence d'infrastructures optiques alternatives étant déterminée principalement à travers la communication publique des opérateurs ou de l'ARCEP)

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des communes de cette zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange

- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
 - fourniture de clé
 - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

A – 2 Pour les extrémités raccordées en fibre qui ne sont ni dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises ni dans des communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de collecte optique opérateur.

Offre de référence de services de capacité : Collecte Ethernet Optique Opérateurs (CE2O)

- Frais d'accès au service des feuilles
- Abonnement mensuel des feuilles débit crête ou débit garanti en fonction du débit
- Option de maintenance étendue (GTR S1 4h)
- Frais d'accès des troncs co-situés par région CE2O
- Abonnement mensuel des troncs co-situés par région CE2O

Liste des Protocoles

Protocole 8 : Ethernet Link (suite)

B - Pour les accès cuivre

B - 1 Pour les accès SDSL cuivre dans la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange sur l'ensemble des NRA dans la zone de dégroupage définie par ORANGE (cf. protocole 4).

Offre d'accès à la boucle locale

- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)
- Option GTR 4H par accès dégroupé
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)

Offre d'accès à la boucle locale

- Prestations annexes :

* Pour les NRA hors NRA armoire et montée en débit

- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacements en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
- Prix mensuel par emplacement en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site

* Pour les NRA armoire mise à disposition dans une armoire de rue où est situé un NRA d'Orange

- Frais d'aménagement et de mise à disposition de volumes (SU : Small Unit) dans les NRA armoire hors montée en débit
- Prix mensuel par volume (SU : Small Unit) mis à disposition dans les NRA armoire hors montée en débit

Fourniture de l'alimentation en énergie 48 volts avec ou sans ventilation ou avec climatisation :

* Pour les sites hors NRA armoire et montée en débit

- prix mensuel par emplacement ou demi-emplacement équipé à 0.5, 1, 2 ou 4 kW.
- prix mensuel par kW commandé en fonction du type d'emplacement (dédiés – restreints – très petit sites – hyper petits sites – nano sites).

* Pour les sites hors NRA armoire

- frais d'accès au service départ 48V par emplacement
- abonnement mensuel transit et distribution 48 volts
- abonnement mensuel par kW fournit en 48 volts

* Fourniture de câbles de renvoi pour les espaces dédiés et restreints

- Frais de mise en service pour un câble de renvoi en fonction du répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires
- Prix mensuel pour un câble de renvoi en fonction du type de répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires

* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces très petits sites, hyper petits sites et nano sites.

- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 128 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 128 paires

* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces en NRA armoire

- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 64 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 64 paires

Liste des Protocoles

Protocole 8 : Ethernet Link (suite)
--

Offre d'accès à la boucle locale

- Prestations annexes :

Fourniture de lien intra-bâtiment pour les espaces dédiés, restreints et hyper petits sites

- Frais de mise en service pour un lien intra-bâtiment optique ou cuivre en espace dédié ou restreint

- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques ou en cuivre en espace dédié, restreint ou très petit site

Pour les NRA montée en débit : mise à disposition d'un volume (SU : Small Unit)

- prix mensuel pour un emplacement et un lien de collecte fibre dans un espace MeD en fonction de la taille de la SR
--

Quel que soit le type site où est localisé le NRA :

- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)

B – 2 Pour les accès SDSL cuivre en dehors de la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre de référence d'accès et de collecte DSL entreprises.

Offre de référence de services de capacité : DSL Entreprises (DSLE)
--

- Frais d'accès au service accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL
--

- Frais pour désaturation du réseau cuivre
--

- Abonnement mensuel accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL et de la zone du NRA de rattachement avec option GTR S1 selon les besoins
--

- Tarif mensuel des circuits de collecte sur la base d'une collecte locale en fonction du débit garanti sur chaque accès et de la zone du NRA de rattachement

- Abonnement du raccordement du site central colocalisé

B –3 Pour les accès CN à 2Mbit/s non éligible SDSL quelle que soit leur localisation géographique

Le protocole s'appuiera sur l'offre de services de capacité LPT 2Mbit/s.

Offre de référence de services de capacité : Liaisons Partielles Terminales (LPT)
--

- Abonnement Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
--

- Option GTR S1 Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s

- Frais d'accès au service Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
--

- Frais pour désaturation du réseau cuivre
--

Liste des Protocoles

Protocole 9 : offres d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet

1 – Description sommaire des offres :

Ce protocole regroupe cinq offres :

- L'offre Business Ethernet est une offre d'interconnexion de réseau LAN qui permet d'interconnecter tous les sites d'une entreprise à des débits allant de 2Mbit/s à 2Gbit/s sur l'ensemble du territoire pour échanger des flux de données, de voix ou de vidéo.
- L'offre Man Ethernet permet aux entreprises d'interconnecter leurs réseaux locaux Ethernet en Fast Ethernet ou en Gigabit Ethernet (voire d'interconnecter leurs PABX en complément) sur 1200 communes en métropole avec des débits d'accès allant de 100Mbit/s à 1Gbit/s,
- L'offre Local Ethernet est une offre d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet à haut débit (10 Mbit/s, 100 Mbit/s, 1Gbit/s ou 10Gbit/s) sur courtes distances (situés à moins de 10 km en zone non dense comme en zone dense).
- L'offre Intra-cité a pour vocation de fournir un réseau privé haut débit permettant l'interconnexion de réseaux locaux (LAN), de PABX ou IPBX en zone urbaine ou départementale. Cette offre est réservée aux clients assujettis au code des marchés publics.
- L'offre Intersan fournit des liaisons optiques point-à-point entre un site de production informatique et son site de secours afin d'assurer la sécurisation des données informatiques de l'entreprise.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès fibre

A – 1 Pour les accès raccordés en fibre, dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises et dans les communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

(L'existence d'infrastructures optiques alternatives étant déterminée principalement à travers la communication publique des opérateurs ou de l'ARCEP)

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des communes de cette zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange

- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
 - fourniture de clé
 - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

Liste des Protocoles

Protocole 9 : offres d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet (suite)

A – 2 Pour les extrémités raccordées en fibre qui ne sont ni dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises, ni dans des communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de Collecte Ethernet LAN.

Offre de référence de services de capacité : Collecte Ethernet LAN (CELAN)

- Frais d'accès au service des feuilles
- Abonnement mensuel des feuilles en fonction du débit et de la classe de service pour les accès dans les communes en zone O1, O2, O3 dont le débit est compris entre 2Mbit/s et 1Gbit/s
- Supplément mensuel d'abonnement pour les accès localisés en dehors des zones O1, O2, O3 dont le débit est compris entre 2Mbit/s et 200Mbit/s
- Option GTR S1 pour les feuilles accès optique
- Frais d'accès des raccordements colocalisés en fonction du débit nécessaire par région CELAN
- Abonnement mensuel des raccordements colocalisés en fonction du débit par région CELAN avec GTR S1

B - Pour les accès cuivre

B - 1 Pour les accès SDSL cuivre dans la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès à la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des NRA de la zone de dégroupage définie par Orange (cf. protocole 4).

Offre d'accès à la boucle locale

- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc
- Option GTR 4H par accès dégroupé
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)

Offre d'accès à la boucle locale

- Prestations annexes :
- * Pour les NRA hors NRA armoire et montée en débit
 - Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacements en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
 - Prix mensuel par emplacement en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
- * Pour les NRA armoire mise à disposition dans une armoire de rue où est situé un NRA d'Orange
 - Frais d'aménagement et de mise à disposition de volumes (SU : Small Unit) dans les NRA armoire hors montée en débit
 - Prix mensuel par volume (SU Small Unit) mis à disposition dans les NRA armoire hors montée en débit

Liste des Protocoles

Protocole 9 : offres d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet (suite)

B - 1 Pour les accès SDSL cuivre dans la zone de dégroupage ORANGE (suite)

Offre d'accès à la boucle locale
- Prestations annexes :
Fourniture de l'alimentation en énergie 48 volts avec ou sans ventilation ou avec climatisation :
* Pour les sites hors NRA armoire et montée en débit
- prix mensuel par emplacement ou demi-emplacement équipé à 0.5, 1, 2 ou 4 kW.
- prix mensuel par kW commandé en fonction du type d'emplacement (dédiés – restreints – très petit sites – hyper petits sites – nano sites).
* Pour les sites hors NRA armoire
- frais d'accès au service départ 48V par emplacement
- abonnement mensuel transit et distribution 48 volts
- abonnement mensuel par kW fournit en 48 volts
* Fourniture de câbles de renvoi pour les espaces dédiés et restreints
- Frais de mise en service pour un câble de renvoi en fonction du répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires
- Prix mensuel pour un câble de renvoi en fonction du type de répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires
* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces très petits sites, hyper petits sites et nano sites.
- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 128 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 128 paires
* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces en NRA armoire
- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 64 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 64 paires
Fourniture de lien intra-bâtiment pour les espaces dédiés, restreints et hyper petits sites
- Frais de mise en service pour un lien intra-bâtiment optique ou cuivre en espace dédié ou restreint
- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques ou en cuivre en espace dédié, restreint ou très petit site
Pour les NRA montée en débit : mise à disposition d'un volume (SU : Small Unit)
- prix mensuel pour un emplacement et un lien de collecte fibre dans un espace MeD en fonction de la taille de la SR
Quel que soit le type site où est localisé le NRA :
- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)

B – 2 Pour les accès SDSL cuivre en dehors de la zone de dégroupage ORANGE en zone de couverture CELAN

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de Collecte Ethernet LAN.

Offre de référence de services de capacité : Collecte Ethernet LAN (CELAN)
- Frais d'accès au service accès SDSL en fonction du type d'accès (1, 2, 4 paires)
- Frais pour désaturation du réseau cuivre
- Tarif mensuel accès SDSL (comprenant accès + collecte) en fonction du débit et du nombre de paires nécessaires et de la zone du NRA de rattachement, avec option GTR S1 selon les besoins
- Frais d'accès des raccordements colocalisés en collecte régionale
- Abonnement des raccordements colocalisés en collecte régionale avec GTR S1

Liste des Protocoles

Protocole 9 : offres d'interconnexion de réseaux locaux Ethernet (suite)
--

B – 3 Pour les accès SDSL cuivre en dehors la zone de dégroupage ORANGE en dehors de la zone de couverture CELAN

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de collecte DSL Entreprises.

Offre de référence de services de capacité : DSL Entreprises (DSLE)
--

- Frais d'accès au service accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL
--

- Frais pour désaturation du réseau cuivre
--

- Abonnement mensuel accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL et de la zone du NRA de rattachement avec option GTR S1 selon les besoins
--

- Tarif mensuel des circuits de collecte sur la base d'une collecte locale en fonction du débit garanti sur chaque accès et de la zone du NRA de rattachement

- Frais d'accès des raccordements site central colocalisés par région DSLE
--

- Abonnement des raccordements site central colocalisés par région DSLE

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP

1 – Description sommaire de l'offre :

Cette offre regroupe les offres suivantes :

- Equant IP VPN : service de mise en réseau de sites et d'utilisateurs à travers un réseau privé virtuel sécurisé basé sur la technologie IP VPN MPLS (Internet Protocol Virtual Private Network Multi-Protocol Label Switching). L'offre permet d'échanger des flux de données, de voix ou de vidéo.
- Business Internet : solution Internet haut débit qui peut comprendre la voix sur IP dimensionnée pour l'entreprise.

2 – Approvisionnement en offres de gros :

A - Pour les accès fibre

A – 1 Pour les accès raccordés en fibre hors FTTH, dans les zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises et dans les communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

(L'existence d'infrastructures optiques alternatives étant déterminée principalement à travers la communication publique des opérateurs ou de l'ARCEP)

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des communes de cette zone.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange

- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT :
 - fourniture de clé
 - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

A – 2 Pour les accès raccordées en fibre hors FTTH qui ne sont ni dans des zones couvertes par les RIP proposant des offres de service pour les entreprises, ni dans des communes majoritairement situées à moins de 10 km d'une infrastructure optique alternative

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de collecte Core Ethernet Entreprises.

Offre de référence de services de capacité : Collecte Ethernet Entreprises (C2E)

- Frais d'accès au service des feuilles
- Abonnement mensuel des feuilles en fonction du débit et de la classe de service pour les accès dans les communes en zone O1, O2, O3 dont le débit est compris entre 2Mbit/s et 1Gbit/s
- Supplément mensuel d'abonnement pour les accès localisés en dehors des zones O1, O2, O3 dont le débit est compris entre 2Mbit/s et 200Mbit/s
- Option GTR S1 pour les feuilles accès optique
- Frais d'accès des raccordements colocalisés en fonction du débit nécessaire par région C2E
- Abonnement mensuel des raccordements colocalisés en fonction du débit par région C2E avec GTR S1

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP (suite)
--

A – 3 Pour les accès FTTH quelle que soit la zone géographique

Le protocole s'appuiera sur les offres d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange ainsi que d'hébergement au nœud de raccordement optique destinée aux opérateurs de réseau FTTH.

Offre de référence : offre d'accès aux installations de Génie Civil et appuis aériens d'Orange
- Prix forfaitaire pour la fourniture de plans itinéraires par arrondissement municipal ou commune
- Prestations d'études associées à l'offre d'accès au génie civil d'Orange
- Prestations liées à l'utilisation de l'outil CAP FT : <ul style="list-style-type: none"> - fourniture de clé - formation à l'utilisation de l'outil CAP FT
- Redevance mensuelle pour droit de passage de câbles optiques dans les infrastructures génie civil pour les segments de transport et distribution

Offre de référence : Offre d'hébergement au NRO
- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacement
- Prix mensuel par emplacement selon la zone géographique
- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)
- Abonnement mensuel pour départ d'énergie 48V équipé à 1kW ou 2kW (selon le type de site dédié ou restreint) avec climatisation
- Frais de mise en service de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de câbles de renvoi optique (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.
- Frais de mise en service de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés après le 1er mars 2016)
- Abonnement mensuel de positions de têtes optiques sur le RTO (pour les sites créés avant le 1er mars 2016) selon la zone géographique.
- Frais de mise en service des liens optiques monofibre RO bâtiment-RGH si ceux-ci sont nécessaires sur le site du NRO Orange (cf liste contractuelle)
- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques monofibre RO bâtiment-RGH sur les sites nécessitant ce type de liens.

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP (suite)

B - Pour les accès cuivre

B - 1 Pour les accès SDSL et IP-ADSL dans la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès à la boucle locale d'Orange sur l'ensemble des NRA de la zone de dégroupage définie par Orange (cf. protocole 4).

Offre d'accès à la boucle locale
- Frais d'accès au service (par accès partiel à la boucle locale)
- Frais de résiliation (par accès partiel à la boucle locale)
- Prix mensuel (par accès partiel à la boucle locale)
- Frais d'accès au service (par accès total à la boucle locale)
- Frais de résiliation (par accès total à la boucle locale)
- Prix mensuel (par accès total à la boucle locale)
- Option GTR 4H par accès dégroupé
- Prestation SAV+ correspondant aux interventions spécifiques dans le cas d'un défaut non franc pour les accès (total et partagés)

Offre d'accès à la boucle locale
- Prestations annexes :
* Pour les NRA hors NRA armoire et montée en débit
- Frais d'aménagement et de mise à disposition d'emplacements en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
- Prix mensuel par emplacement en espace dédié ou demi-emplacement en espace restreint, très petit site, hyper petit site ou nano site
* Pour les NRA armoire mise à disposition dans une armoire de rue où est situé un NRA d'Orange
- Frais d'aménagement et de mise à disposition de volumes (SU : Small Unit) dans les NRA armoire hors montée en débit
- Prix mensuel par volume (SU Small Unit) mis à disposition dans les NRA armoire hors montée en débit
Fourniture de l'alimentation en énergie 48 volts avec ou sans ventilation ou avec climatisation :
* Pour les sites hors NRA armoire et montée en débit
- prix mensuel par emplacement ou demi-emplacement équipé à 0.5, 1, 2 ou 4 kW.
- prix mensuel par kW commandé en fonction du type d'emplacement (dédiés – restreints – très petit sites – hyper petits sites – nano sites).
* Pour les sites hors NRA armoire
- frais d'accès au service départ 48V par emplacement
- abonnement mensuel transit et distribution 48 volts
- abonnement mensuel par kW fournit en 48 volts

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP (suite)
--

B - 1 Pour les accès SDSL et IP-ADSL dans la zone de dégroupage ORANGE (suite)

Offre d'accès à la boucle locale
- Prestations annexes :
* Fourniture de câbles de renvoi pour les espaces dédiés et restreints
- Frais de mise en service pour un câble de renvoi en fonction du répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires
- Prix mensuel pour un câble de renvoi en fonction du type de répartiteur (monomodule ou multimodules) – L804 4/10 à 128 paires
* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces très petits sites, hyper petits sites et nano sites.
- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 128 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 128 paires
* Fourniture de réglettes de renvoi pour les espaces en NRA armoire
- Frais de mise en service pour un bloc réglette de renvoi 64 paires
- Prix mensuel pour les blocs réglette de renvoi 64 paires
Fourniture de lien intra-bâtiment pour les espaces dédiés, restreints et hyper petits sites
- Frais de mise en service pour un lien intra-bâtiment optique ou cuivre en espace dédié ou restreint
- Prix mensuel des liens intra-bâtiment optiques ou en cuivre en espace dédié, restreint ou très petit site
Pour les NRA montée en débit : mise à disposition d'un volume (SU : Small Unit)
- prix mensuel pour un emplacement et un lien de collecte fibre dans un espace MeD en fonction de la taille de la SR
Quel que soit le type site où est localisé le NRA :
- Accès aux sites Orange (habilitation par site Orange)

B – 2 Pour les accès IP-ADSL en dehors la zone de dégroupage ORANGE

Le protocole s'appuiera sur l'offre DSL Access pour la composante accès et sur l'offre de collecte IP pour la composante collecte.

I – Composante accès

Offre de référence d'accès et de collecte DSL
- Frais d'accès au service d'un accès DSL
- Abonnement d'un accès DSL mono-VC

II – Composante collecte

- Composante accès pour la collecte IP : forfait mensuel par accès collecté
- Composante trafic pour la collecte IP
- Abonnement raccordement haut débit terminé sur site Orange pour la collecte IP

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP (suite)
--

B – 3 Pour les accès SDSL en dehors de la zone de dégroupage ORANGE et dans la zone couverte par l'offre Core Ethernet Entreprises

Le protocole s'appuiera sur l'offre d'accès et de collecte Core Ethernet Entreprises.

Offre de référence de services de capacité : Collecte Ethernet Entreprises (C2E)
- Frais d'accès au service accès SDSL en fonction du type d'accès (1, 2, 4 paires)
- Frais pour désaturation du réseau cuivre
- Tarif mensuel accès SDSL (comprenant accès + collecte) en fonction du débit et du nombre de paires nécessaires et de la zone du NRA de rattachement, avec option GTR S1 selon les besoins
- Frais d'accès des raccordements colocalisés en collecte régionale
- Abonnement des raccordements colocalisés en collecte régionale avec GTR S1

B – 4 Pour les accès SDSL en dehors la zone de dégroupage ORANGE sur les NRA non couverts par l'offre Core Ethernet Entreprises

Le protocole s'appuiera sur l'offre de référence d'accès et de collecte DSL entreprises.

Offre de référence de services de capacité : DSL Entreprises (DSLE)
- Frais d'accès au service accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL
- Frais pour désaturation du réseau cuivre
- Abonnement mensuel accès DSLE en fonction du type d'accès SDSL et de la zone du NRA de rattachement avec option GTR S1 selon les besoins
- Tarif mensuel des circuits de collecte sur la base d'une collecte locale en fonction du débit garanti sur chaque accès et de la zone du NRA de rattachement
- Frais d'accès des raccordements site central colocalisés avec interface ATM par région DSLE
- Abonnement des raccordements site central colocalisés avec interface ATM par région DSLE

B – 5 Pour les accès CN2 et LL non éligible SDSL quelle que soit leur localisation géographique

Le protocole s'appuiera sur l'offre de services de capacité LPT 2Mbit/s.

Offre de référence de services de capacité : Liaisons Partielles Terminales
- Abonnement Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Option GTR S1 Liaison Partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais d'accès au service Liaison partielle Terminale 2Mbit/s
- Frais pour désaturation du réseau cuivre

Liste des Protocoles

Protocole 10 : réseaux d'entreprises sur IP (suite)

C - Quelle que soit la zone géographique pour les terminaisons des appels émis à partir d'un accès Orange entreprise sur IP et à destination d'un client fixe d'Orange (ayant un numéro géographique ou un numéro en préfixe 09) ou d'un mobile d'Orange

Cette partie du protocole s'applique à la terminaison d'appels pour les communications au départ des accès IP des offres entreprises quels que soient le type de raccordement et la zone géographique, à destination de clients fixe ou mobile d'Orange. Il s'appuie sur la prestation de terminaison d'appels de l'offre d'interconnexion.

C – 1 Trafic au départ des accès Orange entreprises sur IP à destination des accès RTC ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès RTC des clients d'Orange émis à partir des accès Orange entreprise sur IP, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement
- BPN de raccordement sur le point d'interconnexion pertinent

C – 2 Trafic au départ des accès Orange entreprises sur IP à destination des accès IP ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix fixe d'Orange France

- Terminaison d'appel pour le trafic national à destination des accès IP des clients d'Orange émis à partir des accès Orange entreprise sur IP, livré au point d'interconnexion pertinent de raccordement.
- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur site Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange livrés sur sites Orange

C – 3 Trafic au départ des accès Orange entreprises sur IP à destination d'un mobile ORANGE

Offre de référence d'interconnexion voix mobile d'Orange France

** Terminaison d'Appel*

- Terminaison d'appel mobile au départ des accès Orange HD de métropole et des DOM en interconnexion IP
- Reroutage des appels de numéros portés

** Lien de raccordement*

- Mise en service des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange
- Abonnement des liens de raccordement 1Gbit/s ou 10Gbit/s au réseau IP d'Orange mobile